



Renewable Energy.
Sustainable Development.

Communiqué
Pour diffusion immédiate

**EXCELLENTS RÉSULTATS DE T3 EN RAISON DE L'ACQUISITION DE CLOUDWORKS
ET DE CONDITIONS HYDROLOGIQUES ET ÉOLIENNES FAVORABLES**
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ 31 % SUPÉRIEURE À LA MOYENNE À LONG TERME

- La production d'électricité grimpe de 356 262 MWh à 666 009 MWh au troisième trimestre;
- Les produits opérationnels augmentent de 100 % à 50,4 M\$ au T3 et de 78 % à 115,1 M\$ pour neuf mois;
- Le BAIIA augmente de 103 % à 40,1 M\$ au T3 et de 82 % à 89,4 M\$ pour neuf mois;
- Flexibilité financière améliorée par l'extension et l'augmentation de la facilité de crédit rotatif à 350 M\$.

LONGUEUIL, Québec, le 9 novembre 2011 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») divulgue aujourd'hui ses résultats opérationnels et financiers pour le troisième trimestre de 2011.

Michel Letellier, président et chef de la direction de la Société, est heureux d'annoncer que « la performance des centrales en exploitation acquises dans le cadre de l'acquisition de Cloudworks surpasse nos attentes jusqu'à ce jour. De plus, des conditions hydrologiques favorables au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique ont augmenté considérablement le niveau de production de la plupart de nos centrales, tandis que des conditions de vent favorables ont contribué à une forte augmentation de la production du parc éolien de L'Anse-à-Valleau, au Québec. »

La combinaison d'une contribution positive de l'acquisition de Cloudworks et de conditions hydrologiques et éoliennes favorables explique le niveau de production d'électricité de 31 % supérieur à la moyenne à long terme pour le troisième trimestre. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011, la production d'énergie est de 6 % supérieure à la moyenne à long terme. Par conséquent, « Innergex a complètement rattrapé le retard de production subi au cours de la première moitié de l'année 2011 et demeure en avance sur la moyenne à long terme pour l'année » déclare M. Letellier.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Sommaire	Trimestre clos le 30 sept. 2011	Trimestre clos le 30 sept. 2010	Période de neuf mois terminée le 30 sept. 2011	Période de neuf mois terminée le 30 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Production d'électricité (MWh)	666 009	356 262	1 501 506	883 681
Moyenne à long terme (MWh)	508 301	358 111	1 419 397	943 899
Produits opérationnels	50 465	25 201	115 126	64 554
BAIIA	40 098	19 724	89 440	49 233
Perte nette	(21 598)	(11 496)	(22 702)	(83 448)
Perte nette (\$ par action – de base et diluée)	(0,34)	(0,19)	(0,41)	(1,41)
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	8 028	3 166	7 892	(4 520)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2011, l'augmentation de la production d'électricité, des produits opérationnels et du BAIIA s'explique par l'ajout des centrales en exploitation acquises dans le cadre de l'acquisition de Cloudworks (désormais désignées les « centrales en exploitation de Harrison »), conclue le 4 avril 2011. Pour la période de neuf mois, l'augmentation de la production d'électricité, des produits opérationnels et du BAIIA s'explique également par l'ajout des centrales en exploitation de Harrison, ainsi que par le regroupement stratégique d'Innergex Énergie, Fonds de revenu et de la Société.

Pour le troisième trimestre, l'augmentation de la perte nette s'explique principalement par une perte nette latente sur instruments financiers dérivés plus importante; ces instruments financiers sont utilisés pour réduire l'exposition de la Société au risque d'une hausse des taux d'intérêt. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011, la réduction de la perte nette par rapport à la même période l'année précédente est due essentiellement à la perte nette latente sur le capital des porteurs de parts de 51,8 M\$ enregistrée en 2010, en raison de la transition aux normes IFRS.

La Société croit que le bénéfice net ajusté constitue une information additionnelle importante puisqu'il fournit une mesure de la rentabilité qui exclut certains éléments n'ayant pas d'impact sur l'encaisse, notamment les profits nets / pertes nettes latent(es) sur les instruments financiers dérivés, la perte latente sur le capital des porteurs de parts et les profits nets / pertes nettes de change latent(es), ainsi que l'impact sur les impôts différés afférents.

Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	Trimestre clos	Trimestre clos	Période de	Période de
	le 30 sept. 2011	le 30 sept. 2010	neuf mois terminée le 30 sept. 2011	neuf mois terminée le 30 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(21 598)	(11 496)	(22 702)	(83 448)
Ajouter (déduire) :				
Charge autre qu'en espèces liée à l'entente de redevances	-	-	-	983
Perte nette latente sur instruments financiers dérivés	40 510	20 098	41 883	36 240
Perte nette latente sur le capital des porteurs de parts	-	-	-	51 761
Perte nette (profit net) de change latent(e)	74	(12)	27	(8)
Économie d'impôt différé associée aux éléments ci-dessus	(10 958)	(5 424)	(11 316)	(10 048)
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	8 028	3 166	7 892	(4 520)

La Société croit également que les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés constituent une autre mesure importante de sa performance et de sa pérennité :

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés	Période de neuf mois terminée le 30 sept. 2011	Période de neuf mois terminée le 30 sept. 2010
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	33 604	(2 456)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	23 684	21 427
Coûts de transaction	1 610	5 330
Distributions versées aux porteurs de parts	-	9 688
Fonds nets prélevés des (investis dans les) comptes de réserve (non financés par la dette à long terme)	511	(1 908)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés	59 409	32 081

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2011, Innergex a généré 59,4 M\$ de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés (comparativement à 32,1 M\$ en 2010). Cette amélioration s'explique principalement par l'augmentation de 40,2 M\$ du BAIIA et par une réduction de 1,9 M\$ des impôts payés, que compense partiellement l'augmentation de 16,2 M\$ de charges financières.

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Montagne-Sèche

La construction du parc éolien a commencé au deuxième trimestre de 2010. À la fin du troisième trimestre de 2011, toutes les routes avaient été construites, la sous-station était mise sous tension, toutes les fondations étaient terminées et 34 des 39 éoliennes avaient été érigées. Peu après la fin du trimestre, le 13 octobre 2011, une étape importante a été franchie lorsque la dernière éolienne fut érigée. Innergex prévoit que le projet de Montagne-Sèche sera terminé d'ici le 1^{er} décembre 2011.

Gros-Morne, phases I et II

La construction de ces parcs éoliens a commencé au deuxième trimestre de 2010. À la fin du troisième trimestre de 2011, toutes les routes des phases I et II avaient été construites, la sous-station était mise sous tension, toutes les éoliennes de la phase I avaient été érigées et 55 des 74 fondations de la phase II avaient été complétées. Innergex prévoit que la phase I de Gros-Morne de 100,5 MW sera terminée d'ici le 1^{er} décembre 2011 et que la phase II de Gros-Morne sera terminée d'ici le 1^{er} décembre 2012.

Stardale

À la fin du troisième trimestre de 2011, toutes les routes avaient été construites et les travaux de déblaiement et d'installation des clôtures étaient terminés. Les travaux actuels consistent essentiellement à construire les fondations de la sous-station et des supports de panneaux. Tous les modules photovoltaïques SolarWorld ont été reçus et leur installation est prévue de commencer en novembre 2011. Bien que ce projet sera complété seulement au deuxième trimestre de 2012, Innergex prévoit que ce projet commencera à vendre de l'électricité à l'OPA au cours du premier trimestre de 2012.

Kwoiek Creek

Au troisième trimestre de 2011, l'entrepreneur chargé de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction (d'« IAC ») a poursuivi ses travaux d'ingénierie et de construction en vertu d'un ordre de démarrage des travaux limité. Au cours du trimestre, le fournisseur de turbines et l'entrepreneur pour la ligne de transport ont exécuté des travaux d'ingénierie et commandé des équipements nécessitant de longs délais d'approvisionnement en vertu d'ordres de démarrage limités. Innergex prévoit que la construction de cette installation sera terminée en 2013.

Northwest Stave River

Au troisième trimestre de 2011, la Société a donné des ordres de démarrage des travaux limités à l'entrepreneur d'IAC. Les activités en cours portent sur les itérations techniques, sur l'analyse géotechnique en vue de la conception de la prise d'eau et sur la conception de la ligne de transport. Les travaux sur le chantier demeurent concentrés sur la construction des routes d'accès, sur le déblaiement et sur la mobilisation de l'entrepreneur d'IAC. La Société prévoit que la construction de ce projet sera terminée en 2013.

Boulder Creek, Tretheway Creek, North Creek, Upper Lillooet et Big Silver-Shovel Creek

Les activités en cours portent sur l'analyse géotechnique, la surveillance hydrométrique, les études environnementales, les consultations avec les diverses parties prenantes, les demandes de permis pertinents et les avant-projets d'ingénierie. La Société prévoit la mise en service commerciale des installations de Boulder Creek et de Tretheway Creek en 2015 et celle des installations de North Creek, Upper Lillooet et Big Silver-Shovel Creek en 2016.

PROJETS POTENTIELS

Depuis le début de 2011, la Société a déposé quatre demandes dans le cadre du Programme de tarifs de rachat garantis (« Programme de TRG ») pour des projets solaires photovoltaïques de 10,0 MW chacun, en Ontario. Ceci porte à six le nombre total des demandes déposées par Innergex pour des projets d'énergie solaire photovoltaïque du Programme de TRG, d'une capacité totale de 59,0 MW.

M. Letellier, président et chef de la direction de la Société, affirme que « le résultat des élections provinciales de l'Ontario a permis de réduire l'incertitude qui planait sur le Programme de TRG et nous nous réjouissons de pouvoir poursuivre nos activités de développement dans cette province ».

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Le 28 juillet 2011, la Société a annoncé la signature d'une convention de prêt à la construction et le financement à long terme de son projet Stardale consistant en un prêt à terme sans recours de 111,7 M\$ et une facilité pour l'émission de lettres de crédit de 5,6 M\$. Le prêt est engagé pour la période de construction et pour une durée de 18 ans après la conversion du prêt à la construction en prêt à terme.

Le 9 août 2011, Innergex a annoncé avoir conclu le refinancement de sa facilité de crédit rotatif de 170 M\$ avec une facilité à terme de crédit rotatif de 350 M\$ sur cinq ans. En plus d'un financement accru, la Société bénéficie de plus de souplesse et de meilleures conditions.

Comme il est mentionné ci-dessus, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques d'augmentation des taux d'intérêt sur ses emprunts à long terme, protégeant ainsi la valeur économique de ses projets. Présentement, la quasi-totalité de la dette actuelle et prévue est protégée contre une hausse des taux d'intérêt.

DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Dividendes versés aux actionnaires privilégiés

Le 9 novembre 2011, la Société a déclaré un dividende de 0,3125 \$ par action privilégiée de série A qui sera versé le 16 janvier 2012 aux actionnaires privilégiés de série A inscrits à la fermeture des marchés le 30 décembre 2011.

Dividendes versés aux actionnaires ordinaires

Le 9 novembre 2011, la Société a déclaré un dividende de 0,1450 \$ par action ordinaire qui sera versé le 16 janvier 2012 aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des marchés le 30 décembre 2011.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les états financiers consolidés pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2011 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur ses capacités de production et de génération de liquidités, et facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Le BAIIA, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Les références au « BAIIA » comprises dans le présent communiqué visent le bénéfice avant les intérêts, la charge d'impôts, l'amortissement et d'autres éléments. Les références au bénéfice net ajusté et aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés comprises dans le présent communiqué sont explicitées dans les tableaux ci-inclus. Les investisseurs sont avisés que ces mesures non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme un substitut au résultat net déterminé conformément aux IFRS.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

En vue d'informer les actionnaires et les investisseurs éventuels sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes tels que « pourrait », « fera », « pouvoir », « estimer », « anticiper », « planifier », « prévoir », « ne prévoit pas », « est prévu », « budget », « planifier », « perspectives », « a l'intention de » ou « croit » et d'autres termes semblables indiquant que certains événements se produiront. Ces énoncés prospectifs expriment, en date du présent communiqué, les estimations, prévisions, projections, attentes ou opinions d'Innergex à l'égard d'événements ou de résultats futurs. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement futurs exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Les risques et les incertitudes importants pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels et les attentes actuelles indiquées dans le présent communiqué comprennent, entre autres : i) la concrétisation de la stratégie, ii) les sources de financement, iii) les instruments financiers dérivés,

iv) la crise financière et économique actuelle, v) les conditions hydrologiques, éoliennes et solaires, vi) la construction et la conception, vii) le développement de nouvelles installations, viii) le rendement des projets, ix) les défaillances de l'équipement, x) les taux d'intérêt et les risques liés au refinancement, xi) l'effet de levier financier et les clauses restrictives, xii) les ententes de départ et xiii) les relations avec les services publics. Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, il existe un risque que les énoncés prospectifs soient incorrects. Les lecteurs du présent communiqué sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs, qu'ils soient écrits ou verbaux, imputables à Innergex ou à une personne qui agit en son nom, sont expressément présentés sous réserve de ces avertissements. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un important promoteur, propriétaire et exploitant de centrales hydroélectriques au fil de l'eau et de parcs éoliens en Amérique du Nord et est un promoteur d'installations d'énergie solaire photovoltaïque. L'équipe de direction d'Innergex travaille dans le secteur de l'énergie renouvelable depuis 1990. Innergex détient un portefeuille de projets qui inclut : i) des intérêts dans 23 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 400,5 MW (puissance brute de 687,8 MW), dont 20 centrales hydroélectriques et trois parcs éoliens; ii) des intérêts dans 11 projets en développement ou en construction ayant une puissance installée nette totale de 311,7 MW (puissance brute de 541,7 MW) pour lesquels des contrats d'achat d'électricité (« CAÉ ») ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de plus de 2 800 MW (puissance brute de 3 000 MW).

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société consiste : i) à développer ou acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de haute qualité qui génèrent des flux de trésorerie durables et stables, dans le but d'obtenir des rendements élevés sur le capital investi, et ii) à distribuer des dividendes stables. En tant que producteur indépendant d'énergie propre, la Société vise à créer de la valeur à partir de sources d'énergie renouvelable.

Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BBB (faible) par DBRS. Les actions privilégiées série A de la Société (TSX: INE.PR.A) sont notées P-3 par S&P et Pfd-3 (faible) par DBRS.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Jean Trudel, MBA
Chef de la direction des investissements et
Vice-président principal – Communications
Innergex énergie renouvelable inc.
Tél. : 450 928-2550, poste 252
jtrudel@innnergex.com

Marie-Josée Privyk, CFA
Directrice – Relations avec les investisseurs
Innergex énergie renouvelable inc.
Tél. : 450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innnergex.com

www.innnergex.com